

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



Édito

Chers habitants du bassin versant de l'Argens,



2014 a constitué la fondation de l'édifice *Syndicat Mixte de l'Argens* avec la création d'une structure dédiée au grand cycle de l'Eau sur un territoire redécouvrant les risques de l'Eau.

2016 a permis de concrétiser les ambitions de ce territoire avec la signature d'un important Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) et le rêve de le voir concrétiser au plus vite.

2018 est une année charnière et il ne s'agit donc pas d'évoquer le bilan d'une seule année écoulée mais bel et bien d'avenir et de perspectives.

Certes, cette année a vu la réalisation des tout premiers travaux : Aménagement de La Clappe à Draguignan, Pont de la Galiote à Fréjus... mais elle a surtout été marquée par une demande de simplification législative et réglementaire pour accélérer le lancement des travaux, adressée par mes soins au Premier Ministre comme une véritable supplication du territoire que je représente et qui est le nôtre.

Si notre voix a été entendue, il est important que cette écoute se traduise aujourd'hui par des actes.

La sauvegarde des personnes et des biens, comme moteur d'action et leitmotiv qui m'anime depuis toujours doit être conservée au cœur de notre organisation et poursuivie.

Plus qu'un vœu, c'est une profonde conviction.

La création du SMA a reposé sur la solidarité territoriale et financière de l'ensemble d'un bassin versant et à l'heure où les individualismes sont de plus en plus prégnants dans notre système sociétal c'est bien cette solidarité, ciment de l'action du Syndicat Mixte de l'Argens qu'il convient de préserver et de défendre coûte que coûte.

Le changement climatique va nous amener dans les prochaines années à relever des défis majeurs en matière de gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau. Ce n'est que par une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant de l'Argens que nous parviendrons à relever ces défis.

Resserrons les rangs et tentons ensemble de relever ces gageures !

Olivier AUDIBERT-TROIN
Président
Ancien Député du Var



Sommaire

I. Les temps forts de l'année	4
II. Le Syndicat Mixte de l'Argens	6
1. Sa gouvernance solidaire	6
2. Ses membres	6
3. Ses missions et outils	6
4. L'activité du comité syndical en 2018	8
III. Les activités du SMA en 2018	10
1. Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations	10
2. Le contrat de rivière Nartuby	22
3. Le contrat de rivière Caramy / Issole	23
4. Entretien et restauration de la ripisylve	24
5. Activité de l'équipe rivière	28
IV. Les chiffres clés	30

Les temps forts de 2018

Inauguration du grau de la Galiote



En avril 2018, une cérémonie officielle a marqué la **fin des travaux d'amélioration du grau de la Galiote** réalisés par le Syndicat Mixte de l'Argens dans le cadre du PAPI en présence de M. Roland Bertora, Président de la CAVEM, M. David Rachline, Maire de Fréjus et M. Olivier Audibert-Troin, Président du SMA.

Ces aménagements ont permis d'augmenter la capacité du grau de la Galiote pour **améliorer l'évacuation** du fleuve.

**Scannez et découvrez
la vidéo timelapse
des travaux**



Démolition de l'ancien Pont d'Ampus



Le pont d'Ampus a été détruit pour **restaurer la capacité d'écoulement de la Nartuby**. Le lit moyen a été terrassé et aplani, et une noue a été creusée pour favoriser le retour des eaux de débordement vers le lit mineur.

Cet aménagement préfigurait d'autres **travaux d'envergure dans la traversée de Draguignan et de Trans-en-Provence**.

En novembre 2018, l'aménagement a fait face à sa première crue (comparable à celle du 6 novembre 2011). L'aménagement a montré son efficacité et les habitations ont été préservées des eaux sur le secteur de la Clappe

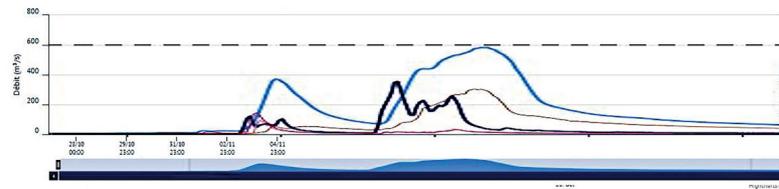
**Scannez et découvrez
la vidéo timelapse des travaux**



Crue de novembre 2018



Roquebrune-sur-Argens (Argens) - Débit



Légende

Roquebrune-sur-Argens (Argens) Vidouban (Le Raou) (Aix) Le Muy (Port de l'Éndre RD47) (E...) Les Arcs (RN7) (Argens) Trans-en-Provence (CD 553) (Mar... Crue du 27/11/2018 - 602 m³/s

Exercice de simulation crise inondation



Mise en oeuvre des PCS, mode de communication dégradé, réception de messages d'alerte, sauvetage en eaux vives, hélitreuillages, recherche de victimes par drones...

Le 27 novembre 2018, le SMA organisait en collaboration avec de nombreux partenaires* un exercice de simulation de crise inondation (4 exercices programmés de 2016 à 2022). Il s'inscrit dans l'**objectif de réduction de la vulnérabilité des personnes** pour ainsi permettre aux acteurs locaux comme aux riverains d'**acquérir de bons réflexes**.

Scannez et découvrez la vidéo de l'exercice de crise



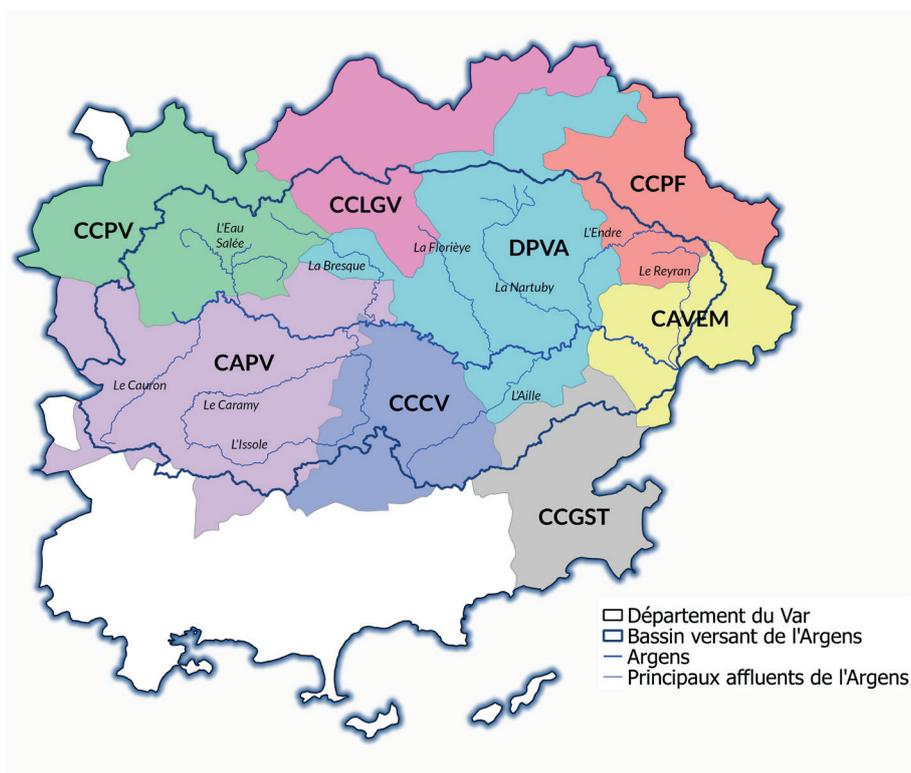
* En partenariat avec le Sdis83, l'Entente Valabre, et la Mission Interrégionale Inondation de l'Arc Méditerranéen de la DREAL PACA.

Événement organisé en partenariat avec : la Préfecture du Var, la Sous-Préfecture Draguignan, la DDTM, le Conseil Départemental du Var, les communes de Taradeau/Les Arcs-sur-Argens/Le Muy/Roquebrune-sur-Argens/Puget-sur-Argens/Fréjus, la Mission «INONDATION ARC-MED» de la DREAL, le Cyprès, la Dracénié Provence Verdon agglomération, la Communauté d'Agglomération Var Esterel Méditerranée, l'Inspection Académique, la Sécurité Civile, la Police Nationale, la Gendarmerie, la Délégation Militaire Départementale (DMD), le SPC Méditerranée Est, Météo France et Predict Services.

Le Syndicat Mixte de l'Argens

Sa gouvernance solidaire

■ Suite aux dramatiques inondations du 15 juin 2010 et du 6 novembre 2011 qui ont touché le Var, une démarche visant à l'élaboration d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) pour réduire les conséquences des crues sur le bassin de l'Argens a été engagée dès le 5 juillet 2011.



■ Dans ce contexte, les collectivités du bassin versant de l'Argens se sont organisées pour donner naissance le 3 février 2014 au Syndicat Mixte de l'Argens. Il réunit 74 communes à travers **8 EPCI** membres :

- > La Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa)
- > La Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (CAPV)
- > La Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM)
- > La Communauté de Communes Coeur du Var
- > La Communauté de Communes Provence Verdon (CCPV)
- > La Communauté de Communes du Pays de Fayence (CCPF)
- > La Communauté de Communes Lac et Gorges du Verdon
- > La Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez (CCGST)

■ L'objectif du Syndicat Mixte de l'Argens est d'organiser une gouvernance inter-territoriale solidaire et efficace pour assurer de façon cohérente à l'échelle du bassin versant de l'Argens :

- > Une gestion des inondations à travers la mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) complet
- > Une gestion intégrée des milieux aquatiques à travers l'entretien, l'aménagement et la gestion de certains cours d'eau, avec deux contrats de rivière (Nartuby et Caramy Issole) et un SAGE.

Ses membres

■ Le SMA est administré par un comité syndical composé de 74 représentants de communes et EPCI à fiscalité propre. Les élus de chacun de ces sous bassins sont au cœur des prises de décision du syndicat, avec un bureau syndical représentatif des intercommunalités et composé comme suit :

> Un Président : **Olivier AUDIBERT-TROIN**, président de Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) et ancien député du Var.

> Onze Vice-Présidents représentant toutes les intercommunalités. :

- Sébastien PERRIN (vice-président de la CAVEM)
- Jacques PAUL (élu de la CA Provence Verte, Maire de La Celle)
- Richard STRAMBIO (vice-président de DPVa, Maire de Draguignan)
- Jean-Luc LONGOUR (Président de la CC Cœur du Var, Maire du Cannet-des-Maures)
- Dorella HERMITTE (élu de la CA Provence Verte)
- Bernard DE BOISGELIN (Président de la CC Provence Verdon, Maire de Saint-Martin de Pallières)
- Jean-Luc FABRE (vice-président de la CC Pays de Fayence, Maire de Fayence)
- Jean BACCI (Président de la CC Lac et Gorges du Verdon, Maire de Moissac-Bellevue)
- Jean-Jacques COURCHET (vice-président de la CC Golfe de St Tropez)
- Gilbert GALLIANO (vice-président de DPVa, Maire de Taradeau)
- Richard SERT (élu de la CAVEM)

Ses missions et outils

■ En 2018, les missions du SMA se déclinent de la manière suivante :

Au titre de la GeMAPI

(Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations)

- > La définition et la mise en œuvre de stratégies d'aménagement du bassin
- > L'entretien et l'aménagement des cours d'eau définis d'intérêt commun
- > La défense contre les inondations et contre la mer
- > La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que les formations boisées riveraines

Hors GeMAPI

- > Le suivi quantitatif et qualitatif des eaux superficielles de certains cours d'eau

■ L'action du SMA se réalise à travers des outils de planification et de programmation diversifiés.

En termes de planification

- > Le Schéma d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE) et le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)
- > La participation à l'animation de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) aux côtés de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

En termes de programmation

- > Le Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) complet « Argens et côtiers de l'Estérel » labellisé par la commission mixte inondation en juillet 2016 et signé par l'ensemble des partenaires le 9 décembre 2016
- > Les Contrats de Rivières Nartuby et Caramy Issole.

L'activité du comité syndical



- En 2018, le comité syndical s'est réuni **6 fois** et a pris **40 délibérations**.

22 février 7 délibérations

- Rapport d'Orientation Budgétaire 2018
- Demandes de financement pour le poste de chargée de mission contrat de rivière Issole Caramy – 2018 – Agence de l'Eau RMC
- Demandes de financement pour le poste de technicien rivière Issole Caramy – année 2018 – Agence de l'Eau RMC
- Demandes de financement pour des travaux d'entretien de ripisylve sur l'Issole et le Caramy – année 2018
- Demandes de financement pour l'étude bilan à mi-parcours du contrat de rivière Issole-Caramy
- Demandes de financement pour la réalisation de supports de communication du contrat de rivière Issole-Caramy
- Demandes de financement pour la réalisation du dossier de contrat de rivière Nartuby n°2

29 mars 6 délibérations

- Compte de gestion 2017 du SMA
- Compte administratif 2017 du SMA
- Affectation des résultats 2017
- Modifications des autorisations de programme et crédits de paiement (AP-CP)
- Budget Primitif 2018
- Demandes de financements pour les études portant sur la définition des programmes pluriannuels d'entretien, la restauration et la mise en valeur de la ripisylve

12 juillet **4 délibérations**

- Autorisation de recourir à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique, de demander l'instauration d'une SUP, d'une DIG et toutes les autorisations nécessaires aux travaux - Action 35 du PAPI : restauration du lit de la Nartuby à Draguignan et à Trans-en-Provence
- Autorisation de recourir à la procédure d'information et de concertation du public - Action 35 du PAPI : restauration du lit de la Nartuby à Draguignan et à Trans-en-Provence
- Demandes de financement pour l'étude bilan à mi-parcours du contrat de rivière Issole-Caramy
- Demandes de financement pour l'étude volume prélevable du contrat de rivière Nartuby

18 octobre **3 délibérations**

- Rapport d'activités du SMA - année 2017
- Convention de mise à disposition individuelle d'un agent de la Communauté de Communes Cœur du Var (CCCV)
- Budget 2018 – décision modificative n°1

14 décembre **10 délibérations**

- Absence de quorum et report de la séance

21 décembre **10 délibérations**

- Autorisation d'engager, liquider et mandater les nouvelles dépenses d'investissement en 2019
- Dépôt de dossier d'enquêtes conjointes publiques et parcellaires préalables à la déclaration d'utilité publique, aux servitudes d'utilité publique et aux servitudes de sur-inondation – action 35 du PAPI complet de l'Argens
- Demandes de financement pour le poste d'animateur du SAGE Argens – 2019 – Agence de l'Eau RMC
- Demandes de financement pour le poste de chargé de projet PAPI n°1 – 2019 – Agence de l'Eau RMC
- Demandes de financement pour le poste de chargé de projet PAPI n°2 – 2019 – Agence de l'Eau RMC
- Demandes de financement pour le poste de chargé de mission contrat de rivière Nartuby – 2019 – Agence de l'Eau RMC
- Demandes de financement pour le poste de chargé de mission contrat de rivière Caramy-Issole – 2019 – Agence de l'Eau RMC
- Demandes de financement pour le poste de technicien rivière Nartuby –2019 – Agence de l'Eau RMC
- Demandes de financement pour le poste de technicien rivière Caramy-Issole – année 2019 – Agence de l'Eau RMC
- Demandes de financement pour l'équipe rivière Nartuby – année 2019 – Agence de l'Eau RMC

Les activités du SMA en 2018

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Aménagement hydraulique de la Clappe à Draguignan



L'opération d'aménagement du site de la Clappe intervient en préfiguration de travaux d'envergure dans la traversée de Draguignan-Trans-en-Provence.

Les travaux réalisés à la Clappe visent plusieurs objectifs :

- la protection des habitations et de la RD49 en aval par la réduction des hauteurs de submersion
- la restauration du lit majeur pour favoriser le retour des eaux débordées
- la restauration de la capacité du lit mineur
- la limitation du risque d'embâcle.

> Maître d'œuvre de l'opération : ARTELIA

> Travaux réalisés par l'entreprise : EIFFAGE

Coût de l'opération HT

418 000 €
pour la réalisation des travaux

20 782 €
pour la mission de maîtrise d'oeuvre

12 375 €
pour les acquisitions foncières



État 50 %
SMA 40 %
Région Sud 10 %

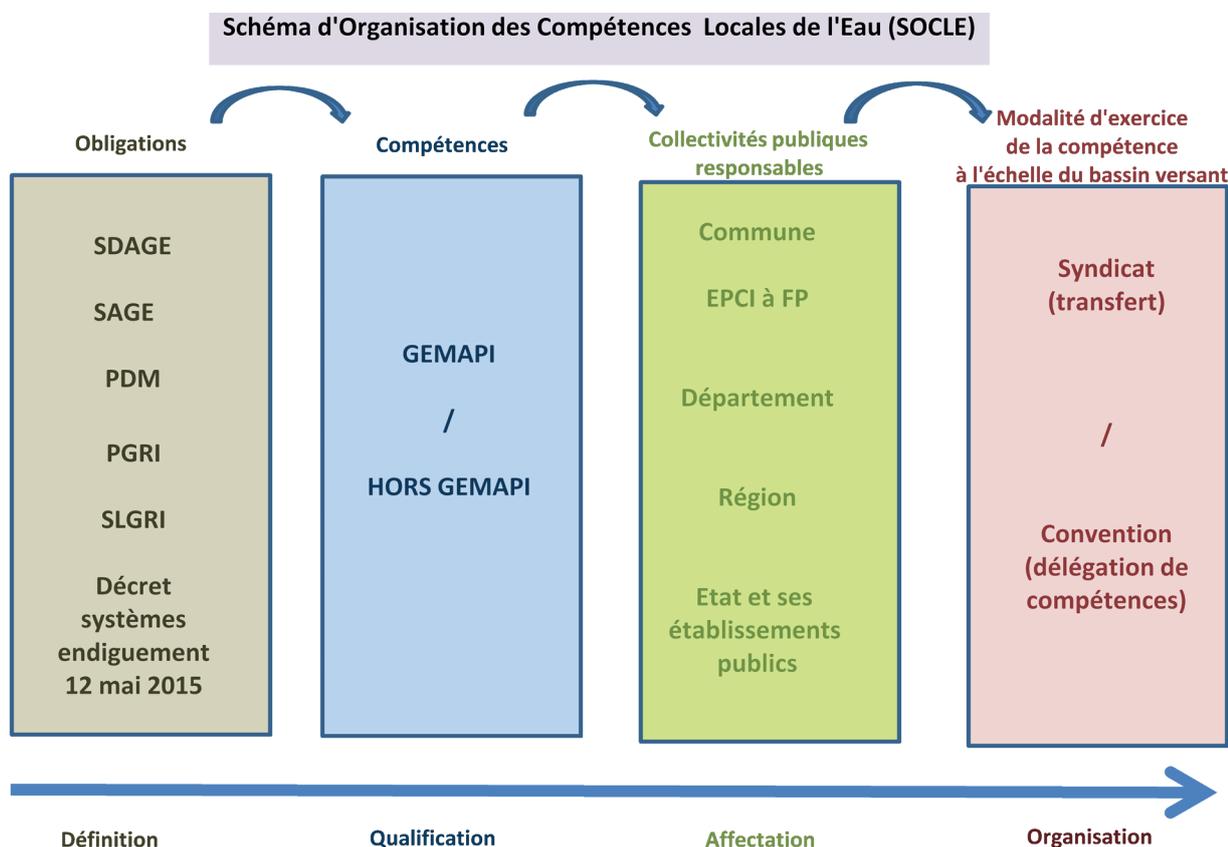
Planning



D'août à Novembre
2018

Schéma d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE) et préfiguration du Schéma d'Aménagement de Gestion de l'Eau (SAGE) Action 2 & 3

L'objectif du SOCLE est de faire émerger un projet territorial d'organisation et d'exercice de la compétence GEMAPI, et plus largement de la politique du grand cycle de l'eau, à l'échelle du bassin versant de l'Argens. Ce schéma résultera d'une concertation accrue avec tous les EPCI-FP du SMA et devra être partagé avec tous les acteurs institutionnels.



En 2018, le SMA a tout d'abord rédigé un état des lieux ainsi qu'un diagnostic à l'échelle du bassin versant de l'Argens. Sur cette base, plusieurs scénarios ont été bâtis présentant les différentes modalités d'organisation envisageables.

Une large phase de concertation a été menée avec les EPCI et les partenaires technico-financiers du SMA (Etat, Région SUD PACA, Agence de l'eau et Département du Var). De nombreux comités techniques et comités de pilotage ont été organisés afin de valider les étapes clés de la démarche.

Sur le SAGE, le SMA a travaillé à la délimitation du périmètre et à la constitution de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

> **Prestataires** : Groupement CALIA Conseil/Philippe MARC/ SETEC

Coût de l'opération TTC

132 000 €



Agence de l'Eau 42 %
 État 30 %
 SMA 20 %
 Région Sud 8 %

Planning prévisionnel



2018-2019



Études d'aléa sur les communes du bassin versant du Caramy Action 11

L'objectif des études d'aléa est de qualifier le risque d'inondation sur le territoire communal afin d'alimenter le volet « risque inondation » du PLU, mais aussi mettre en œuvre des **actions de prévention et d'alerte**. Ces études sont réalisées à la demande des communes.

La méthodologie est adaptée au contexte communal et aux risques en présence.

Au 31/12/2018, une étude était en cours sur la commune de La Celle.

> **Prestataire** : CEREG

Coût de l'opération TTC

123 600 €



État 40 %
Région Sud 35 %
SMA 25 %

Planning prévisionnel



2018-2019

Étude de définition des systèmes d'endiguement et d'une stratégie de protection du bassin versant Action 12

Au-delà de la compétence « GEMAPI » introduite par la loi MAPTAM, un décret d'application du 12 mai 2015 a introduit une évolution dans les compétences et les responsabilités des collectivités locales qui devront passer d'une gestion de « digues » à une gestion « d'un système d'endiguement ».

Conformément au décret, un territoire donné peut être protégé soit à l'aide d'un système d'endiguement, soit à l'aide d'un aménagement hydraulique, soit par une combinaison de ces moyens de protection.

Dans ce contexte, il est apparu important pour le SMA d'élaborer une **stratégie de définition des systèmes d'endiguement**, avec pour objectifs :

- > L'approfondissement de la connaissance des systèmes d'endiguement sur le bassin versant (identification des zones protégées, identification et diagnostic des ouvrages, etc.)
- > L'élaboration d'une stratégie de protection à l'échelle du bassin versant

> **Prestataire** : OTEIS

Coût de l'opération TTC

180 000 €



Agence de l'Eau 42 %
État 30 %
SMA 28 %

Planning prévisionnel



2018-2020

Surveillance des crues par matériel téléguidé Action 17

Après deux semaines de formation à l'aéroport Nîmes Garon organisées par l'Entente Valabre, deux agents du SMA ont obtenu leur brevet de télépilote (ULM)

En 2018, le SMA a fait l'acquisition de deux drones (dont un étanche).

Depuis lors, ce sont **des dizaines d'heures de vols** qui ont été effectuées permettant ainsi au syndicat de **collecter des données précieuses pour le suivi des cours d'eau**, tant en période de crue qu'en période d'étiage, afin de **lancer des actions préventives adaptées**.

Le "Splash" drone a notamment été utile lors des évènements pluvieux d'octobre et de novembre 2018.



Coût de l'opération HT

15 000 €



État 50 %
Région Sud 30 %
SMA 20 %

Planning prévisionnel



2018-2022

DICRIM - Mutualisation d'un outil d'alerte et d'aide à la gestion de crise - Création ou actualisation du volet inondation des PCS Action 8 et 19

L'opération vise à mutualiser un service de veille pluviométrique et de diffusion d'alerte et une prise en charge du volet inondation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Au 31 décembre 2018, 71 communes bénéficiaient d'un service d'aide et d'alerte à la gestion de crise et 27 PCS étaient en cours d'élaboration.

De plus, une version numérique et actualisable du PCS est mise à disposition des communes dans le cadre de l'opération à travers une plate-forme.

Chaque commune peut aussi élaborer la plaquette du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) par le biais d'une application dédiée.



Coût de l'opération

Marché à bons de commandes en fonction du besoin



100 % SMA

Planning prévisionnel



2017-2022

Mise en place de systèmes complémentaires de suivi hydrologique

Action 16

Dans la poursuite du PAPI d'intention, l'action vise à **identifier les sites et la nature des équipements pertinents pour un renforcement du réseau de stations hydrométriques** du bassin versant de l'Argens en complément des 14 stations implantées aujourd'hui sur le bassin.

L'objectif est de permettre un meilleur suivi hydrologique des crues de l'Argens et de ses affluents et d'améliorer ainsi la prévention des risques d'inondation par débordement de cours d'eau.

Des sites pertinents ont été présélectionnés en mai 2018 en étroite collaboration avec le Service de Prévention des Crues MedEst et le service hydrométrie de la DREAL.

Dans la mesure du possible des stations permettant à la fois une mesure des débits en crue et une mesure en étiage seront créées.

Coût de l'opération HT

300 000 €



État 50 %

Agence de l'Eau 25 %

SMA 25 %

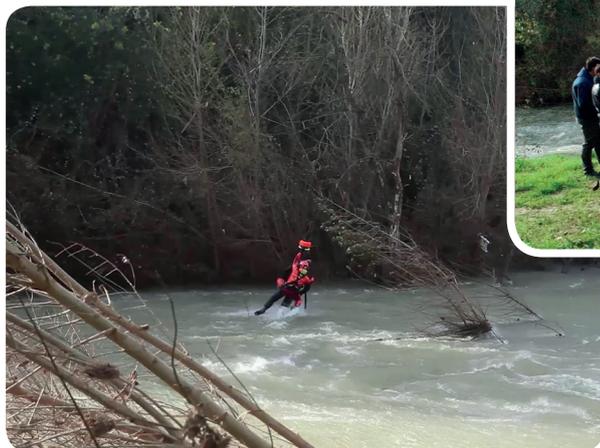
Planning prévisionnel



2018-2020

Réalisations d'exercices de crise et retours d'expérience

Action 20



L'action vise à mettre en œuvre des exercices pour **vérifier la pertinence des procédures des plans communaux de sauvegarde et permettre aux acteurs de se les approprier et d'acquérir de bons réflexes**. Elle est organisée en partenariat avec la préfecture de Toulon, et les sous-préfectures de Draguignan et Brignoles, ainsi que l'ensemble des acteurs de la gestion de crise et les collectivités concernées.

Dans ce cadre, une journée thématique « Gestion de crise » a été organisée le 10 octobre 2018 à destination des élus et des équipes techniques des communes et EPCI membres du SMA.

Un exercice de crise a été organisé en novembre 2018 avec la participation des communes suivantes : Les Arcs-sur-Argens, Taradeau, Le Muy, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et Fréjus. Cet exercice a été suivi d'un retour d'expérience.

Pour cet exercice, la simulation consistait en une montée rapide des eaux de l'Argens et de certains affluents. Ainsi, durant la matinée, les communes ont déclenché leurs **Plan Communaux de Sauvegarde (PCS)**, ainsi que leurs **Plans Particuliers de Mise en Sureté (PPMS)** avec l'évacuation d'une école maternelle et d'un collège.

Enfin, sur la commune de "Les Arcs-sur-Argens", des manœuvres opérationnelles ont été organisées par le SDIS83 et l'Entente interdépartementale de Valabre.

Coût de l'opération HT

30 000 €



État 50 %

Agence de l'Eau 25 %

SMA 25 %

Planning prévisionnel



2017-2022

Aménagement de la Nartuby dans la traversée urbaine de Draguignan et de Trans-en-Provence Action 35

Coût de l'opération HT

21,99 M€



SMA 52 %
État 35 %
Région Sud 10 %
Agence de l'Eau 3 %

Planning prévisionnel



1. Phase étude, conception, réglementaire/foncier : 2018/2020

2. Phase anticipée dévoiement réseaux et démolition passerelle privée : 2019/2020

3. Phase travaux : 2021/2024

L'opération d'aménagement de la Nartuby vise plusieurs objectifs :

- > Augmenter la capacité du lit et réduire les obstacles à l'écoulement : aujourd'hui, 1er débordement dès 70m³/s, demain **aucun débordement jusqu'à 180m³/s** (crue d'occurrence 30 ans)
- > Ne pas aggraver la situation à l'aval
- > Intégrer les dimensions écologiques et paysagères.



Démarrage de l'action en 2018 :

- > Recrutement du Bureau d'Etudes INGEROP pour assister le SMA dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre complète depuis le stade Avant-Projet jusqu'à la réception des travaux.
- > Investigations topographiques et géotechniques complémentaires, inventaires faune/flore quatre saisons, enquêtes de terrain, démarrage des études Avant-Projet, concertations avec l'ensemble des acteurs du territoire, diagnostic paysager (Ecole Nationale Supérieure de Versailles), réunions publiques de concertation dans le cadre du Dossier d'Autorisation Environnementale, démarrage des dossiers réglementaires environnementaux et fonciers.

Étude d'aménagement hydraulique de la Basse Vallée de l'Argens Action 37

Coût de l'opération HT

600 000 €



Agence de l'Eau 50 %
État 29 %
SMA 21 %

Planning prévisionnel



2018-2020

L'objectif de cette action est de **concevoir un projet d'aménagement hydraulique à moyen et long terme** de la basse plaine de l'Argens intégré au projet d'aménagement de l'espace de la basse vallée (action 28 du PAPI, portée par la CAVEM).

Démarrage de l'action en 2018 :

- > Recrutement du Bureau d'Etudes SCP pour assister le SMA dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre partielle depuis le stade Etudes Préliminaires jusqu'au stade Avant-Projet.
- > Investigations topographiques et géotechniques complémentaires, inventaires faune/flore quatre saisons, enquêtes de terrain, démarrage des Études Préliminaires, modélisation de 5 scénarios d'aménagements et de l'étude de l'Espace de Bon Fonctionnement de l'Argens, concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Suppression du seuil du Moulin des Iscles

Action 39



Coût de l'opération HT

3,78 M€



État 50 %
Agence de l'Eau 30 %
SMA 20 %

Planning prévisionnel



2018-2021

Cette action du PAPI a pour objet la suppression du seuil du Moulin des Iscles et l'élargissement du lit de l'Argens en amont et en aval de l'ouvrage. Cette action vise à lutter contre l'inondation par la **restauration de la continuité écologique du fleuve Argens**. L'objectif est bien de **réduire la fréquence des débordements de l'Argens** sur un secteur d'enjeux socio-économiques en améliorant l'écoulement des crues.

Les études réalisées en 2018 ont permis de mettre en évidence les principes généraux de l'aménagement :

- > Effectuer le dérasement du seuil du Moulin des Iscles
- > Assurer la stabilisation du raccordement aux berges de part et d'autre du seuil supprimé
- > Comblent partiellement la fosse de dissipation aval avec des produits de déblais
- > Proposer des mesures de suivi sur le tronçon de l'Argens longeant le lac de l'Arena afin de repérer des mouvements latéraux.

> **Maître d'œuvre de l'opération** : SUEZ

Reprise de l'entonnement du grau de la Galiote à Fréjus (Saint-Aygulf) Action 40

Pour rappel, le grau de la Galiote est une communication naturelle entre la lagune de Villepey et la mer (ancienne embouchure de l'Argens).

Cet espace était très aménagé avec une **capacité d'évacuation insuffisante lors des crues**. En réponse, le SMA a réalisé en 2018 des travaux visant à améliorer cette évacuation.

Il s'agissait majoritairement de :

- > Démolir la pile de l'ancien pont ferroviaire
- > Supprimer une partie des remblais et la majeure partie des enrochements
- > Adoucir la pente du talus
- > Protéger la berge par des techniques végétales (treillis de protection et bouturage de tamaris)

Les travaux ont été réceptionnés en avril 2018 pour un coût global (études et travaux) d'environ 300 000 €.



Coût de l'opération HT

300 000€



État 39.2 %
SMA 31.3 %
CD83 20 %
Région Sud 9.5 %

Programme de prévention des inondations de Brignoles

Action 45



La commune de Brignoles a été impactée par les inondations à l'occasion de nombreuses crues du Caramy et de ses affluents qui génèrent d'importants débordements dans le centre-ville de Brignoles et sur la zone des Consacs, là où sont situés les principaux enjeux.

En 2014, dans le but de **diminuer le risque d'inondation dans le centre-ville**, la commune de Brignoles a porté une étude préliminaire de définition d'une **stratégie de prévention contre les inondations** (INGEROP, 2014). Dans le cadre du PAPI complet, le SMA poursuit ces investigations.

Les objectifs de l'opération démarrée à l'automne 2018, sont les suivants :

- Réduire la vulnérabilité du centre-ville vis-à-vis du risque d'inondation jusqu'à la crue cinquantennale.
- Restaurer les fonctionnalités des cours d'eau avec une réappropriation du site par les habitants.
- Assurer une intégration paysagère des aménagements en lien avec l'opération Cœur de ville de la commune.

L'opération est une maîtrise d'œuvre complète des aménagements allant jusqu'à leur réception.

Au 31 décembre 2018, les études de conception ont démarré et l'état initial de la faune, de la flore et des milieux naturels a été réalisé.

➤ **Maître d'œuvre de l'opération** : EGIS Eau

Coût de l'opération HT

7,7 M€ hors fonciers



État 40 %
SMA 39 %
Agence de l'Eau 11 %
Région Sud Paca 10%

Planning prévisionnel

Études de conception :
2019-2020



Élaboration et instruction des
dossiers réglementaires :
2020-2021

Phase travaux :
A partir de 2022

Restauration morphologique de la Floriège à Taradeau

Action 47



L'objectif de cette action est de **limiter la fréquence de débordement de la Floriège** vers les lieux habités de Taradeau par une restauration morphologique du lit moyen de la rivière pour l'atteinte du bon état écologique du cours d'eau.

Démarrage de l'action en 2018 :

- > Recrutement du Bureau d'Etudes SCE pour assister le SMA dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre complète depuis le stade Etudes Préliminaires jusqu'à la réception des travaux.
- > Investigations topographiques complémentaires, inventaires faune/flore quatre saisons, enquêtes de terrain, définition de l'espace de bon fonctionnement de la Floriège et Études Préliminaires des aménagements (4 scénarios).

Coût de l'opération HT
3,5 M€



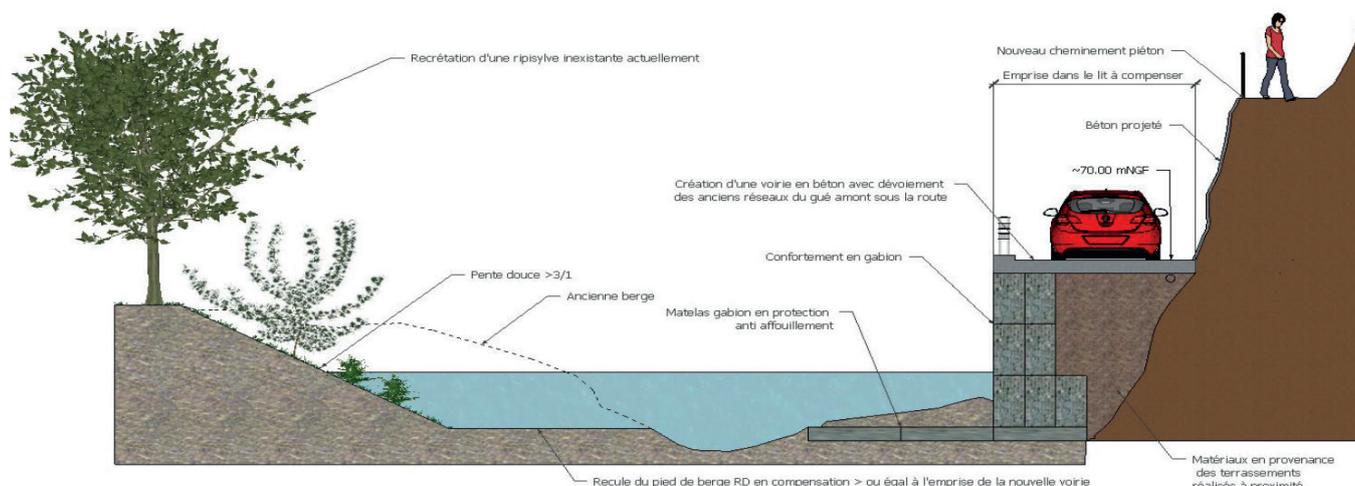
État 50 %
SMA 37 %
Région Sud 10 %
Agence de l'Eau 3 %

Planning prévisionnel



Phase étude, conception et réglementaire :
2018-2020

Phase travaux :
2021-2022



Exemple d'aménagement : Suppression d'un passage à gué et rétablissement du chemin d'accès, élargissement des berges et création d'une ripisylve fonctionnelle

Étude d'aménagements de prévention des inondations au Thoronet Action 49



L'étude, démarrée en 2018, a pour objectif de **définir des aménagements pour protéger les zones urbaines de la commune du Thoronet**. Ces zones ont été fortement impactées lors de la crue d'octobre 2012.

Elle cible les affluents de l'Argens que sont la Gasquette et le Vallon des Codouls. L'étude comporte 3 phases :

- > Phase 1 : Une analyse du risque et un inventaire des enjeux en zone inondable
- > Phase 2 : Une modélisation hydraulique
- > Phase 3 : Une étude de propositions d'aménagements

Au 31 décembre 2018, la phase 1 était terminée et les levés topographiques nécessaires à l'élaboration de la phase 2 en cours.

> **Maître d'œuvre de l'opération** : SCE

Coût de l'opération HT

48 000 €



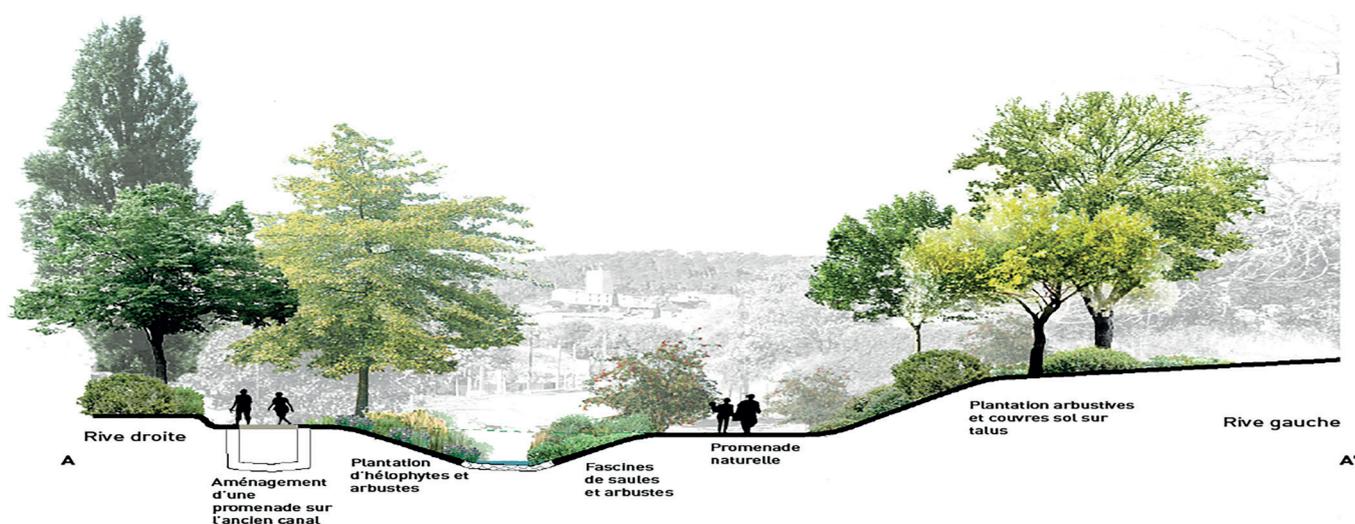
Agence de l'Eau 42 %
État 30 %
SMA 28 %

Planning prévisionnel



2018-2020

Restauration hydromorphologique du Réal et du Vallon de Ste Cécile sur la commune des Arcs-sur-Argens Action 50



Représentation de l'aménagement projeté

Le Réal et son principal affluent le vallon de Sainte Cécile exposent la commune à des crues importantes. Les crues de juin 2010 et novembre 2011 ont mis en évidence la vulnérabilité de la commune.

En 2017, le SMA a lancé une mission visant à restaurer les fonctionnalités du cours d'eau tout en prenant en compte la réduction du risque d'inondation (appel à projet l'Agence de l'eau).

Il s'agissait en partie de **reconsidérer le Réal sans son cuvelage et de proposer une balade qui permettra de révéler les qualités du lieu**, les vues sur le paysage de "Les Arcs-sur-Argens", mais aussi de **valoriser les espaces** plus refermés sur le cours d'eau.

En cohérence avec les projets communaux, l'ambition est de créer un **équilibre « symbiotique »** entre le développement et la protection de la biodiversité propre aux berges, et de meilleures pratiques du lieu ; «Nature» et «usages» se valorisant ainsi mutuellement.

Le scénario retenu propose les aménagements suivants :

- > un lit naturel recréé, des prairies humides proches du cours d'eau, des forêts méditerranéennes sur les talus secs
- > un lit actuel remblayé et support d'un cheminement connecté aux équipements
- > des espaces de détente et des chemins «sauvages» sur la rive opposée.

Coût de l'opération HT

190 000 €



Agence de l'Eau 80 %
SMA 20 %

Planning prévisionnel



2017-2018

Étude de zones d'expansion de crues complémentaires à l'échelle du bassin versant de l'Argens Action 59

Dans la poursuite des réflexions menées par le département du Var dans le cadre du PAPI d'intention, le SMA porte une étude de zones d'expansion de crues complémentaires qui intègre le critère de **fonctionnalité écologique** avec 2 objectifs :

- > Concevoir les modalités de conservation et d'optimisation des ZEC patrimoniales
- > Aménager les ZEC à fort potentiel hydraulique et écologique

L'étude, qui a commencé en 2018, comporte 2 phases :

- > Une première phase à l'échelle du bassin versant de l'Argens, dans laquelle sont définies, hiérarchisées et sélectionnées des ZEC à valeur patrimoniale et des ZEC à fort potentiel hydraulique et écologique.
- > Une seconde phase dans laquelle des esquisses de plan de gestion et des études de proposition d'aménagements seront réalisées au stade AVP. Ces aménagements poursuivent un autre objectif que dans le cadre du PAPI d'intention et il ne s'agira pas de création de barrages.

> **Prestataire** : ISL

Coût de l'opération HT

500 000 €



Agence de l'Eau 50 %
État 30 %
SMA 20 %

Planning prévisionnel



2018-2020

Au 31 décembre 2018, la phase 1 était en cours. **55 ZEC à fort intérêt patrimonial et 25 ZEC à fort potentiel hydraulique et écologique** avaient été identifiées parmi les 890 ZECs inventoriées dans le PAPI d'intention.

Étude d'inondabilité par débordement de l'Issole à Flassans avec propositions d'aménagements Action 60

Coût de l'opération HT

72 000 €



État 40 %
Région Sud PACA 30 %
SMA 30 %

Planning prévisionnel



2018-2020

La commune de Flassans-sur-Issole a été, de manière récurrente et récente, soumise à des inondations en amont de la RDN7 où sont implantés de nombreux enjeux : écoles maternelles et élémentaires, salle des fêtes Gavoty, parking, mairie.

L'étude, démarrée en 2018, a ainsi pour objectif de **définir des aménagements pour protéger les zones urbaines de la commune** des débordements de l'Issole. L'étude comporte 3 phases :

- > Phase 1 : Une analyse du risque et un inventaire des enjeux en zone inondable.
- > Phase 2 : Une modélisation hydraulique
- > Phase 3 : Une étude de propositions d'aménagements

Au 31 décembre 2018, la phase 1 était terminée et les levés topographiques nécessaires à l'élaboration de la phase 2 en cours.

> **Prestataire** : CEREG



Le contrat de rivière Nartuby

■ Le SMA est le porteur de la démarche contrat de rivière sur le bassin versant de la Nartuby avec un premier contrat sur la période 2006-2011. L'année 2018 a vu de **nettes avancées sur la seconde démarche**. Au cours de cette année, sur la base du diagnostic réalisé en 2017, les services du SMA ont :

- Rencontré l'ensemble des maîtres d'ouvrage (groupe de travail sur le petit cycle et le grand cycle de l'eau)
- Elaboré un programme prévisionnel d'actions
- Conçu l'avant-projet ainsi que le dossier définitif de la future démarche.

■ L'avant-projet a été présenté et validé par le comité d'agrément en date du 15 mars 2018. Parallèlement, l'équipe dédiée a continué à exercer les missions prévues dans ce type de contrat :

- Etude, suivi et valorisation des milieux aquatiques et de la ressource en eau
 - Surveillance du cours d'eau (aspect qualitatif)
 - Suivi de l'hydrologie du réseau hydrographique et des débits des canaux d'irrigation : suivi hydrologique mensuel, évaluation des volumes utilisés par les canaux d'irrigation sur le bassin versant

- Travail de communication avec les Associations Syndicales de Propriétaires (ASP) locales pour favoriser la mise en œuvre des obligations réglementaires

- Gestion de la végétation rivulaire et restauration hydromorphologique du cours d'eau
 - Suivi régulier des cours d'eau
 - Identification et hiérarchisation des besoins d'intervention (rédaction de dossiers techniques et estimation des coûts)
 - Supervision, encadrement et coordination de l'équipe rivière (suivi hygiène, sécurité, logistique, planification, réalisation et suivi des travaux avec les agents)
 - Suivis administratif et technique des travaux d'entretien du lit et des berges, réalisés en régie et par prestations externes

- Communication, sensibilisation et éducation à l'Environnement :
 - Animation scolaire sur le terrain et en classe sur le risque inondation ainsi que sur la gestion intégrée des milieux aquatiques et de la ressource en eau



Le contrat de rivière Caramy-Issole

■ Depuis le 1er janvier 2018, le SMA est porteur de la démarche contrat de rivière sur le bassin versant du Caramy-Issole.

Les avancées sur ce territoire sont les suivantes :

- > Lancement de l'étude bilan à mi-parcours de la démarche
- > Finalisation de l'étude stratégique de caractérisation de la continuité écologique intégrant une étude globale sur les canaux d'irrigation
- > Préparation à la mise en œuvre de l'observatoire de la Ressource en eau
- > Finalisation de l'étude hydrologique et hydrogéologique du bassin versant Caramy-Issole
- > Réalisation de travaux d'entretien et de restauration de la ripisylve
- > Participation à l'élaboration du Plan de Gestion de la Ressource en Eau avec l'Etat
- > Intervention en milieu scolaire pour des actions de sensibilisation
- > Contribution à l'articulation de la démarche contrat avec le PAPI Argens
- > Animation de réunions de travail avec l'ensemble des partenaires sur les divers sujets du contrat

L'année 2019 sera consacrée à la finalisation du bilan à mi-parcours et à la définition des pistes d'actions futures.

Entretien et restauration de la ripisylve

■ Dans un souci de gestion globale cohérente, le SMA intervient sur les propriétés privées via un arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général les travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve. Cependant, l'article L215-14 du Code de l'environnement stipule que :

« **le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau.** L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, permettre l'écoulement naturel des eaux [...] par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. »



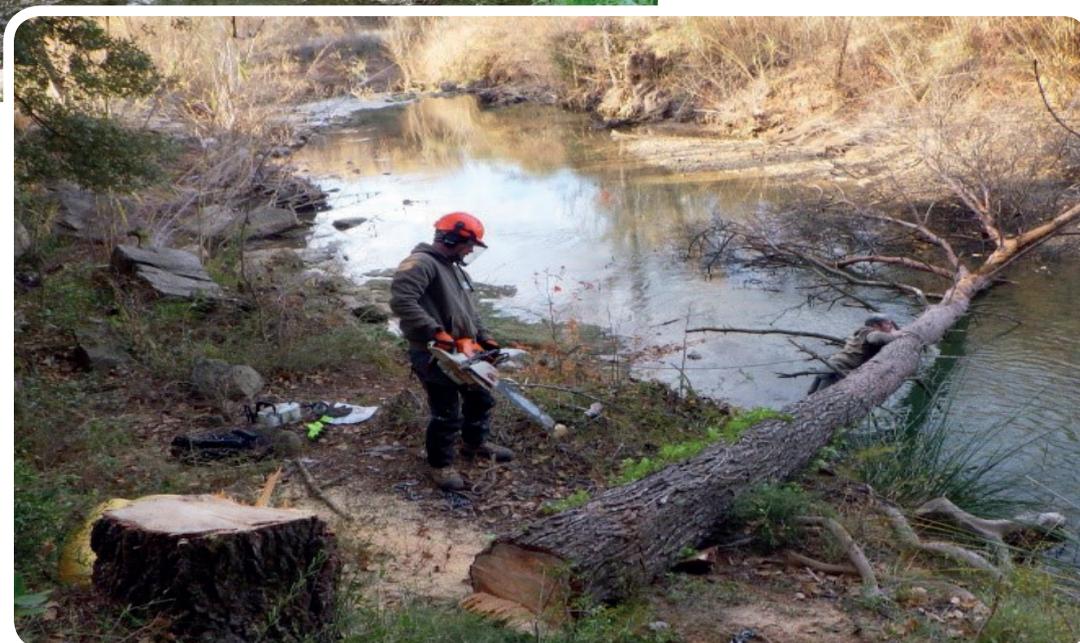
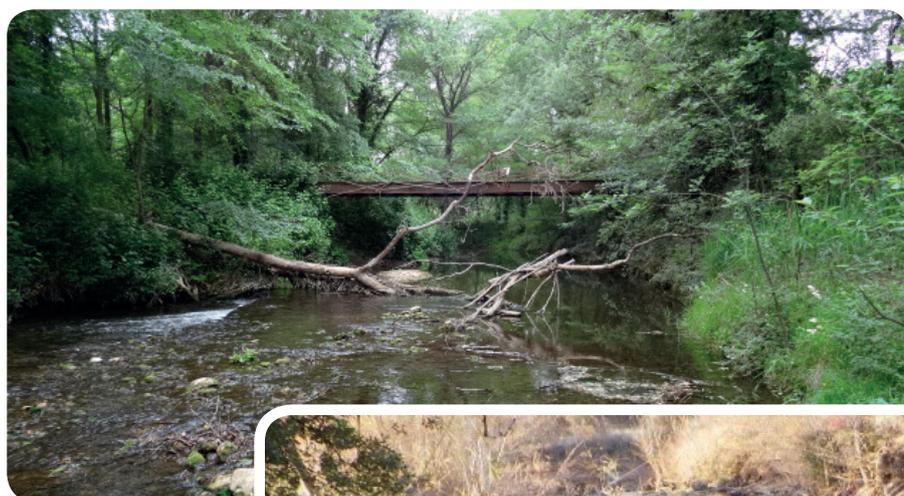
■ Les actions réalisées sont le fruit d'une réflexion à l'échelle du bassin versant et répondent à un besoin clairement identifié, et désormais urgent, de prendre en charge la **restauration de la végétation rivulaire** qui n'est plus assurée depuis de nombreuses années par les propriétaires riverains.

Ces travaux ont pour objectifs de :

- > Restaurer et optimiser les fonctionnalités de la ripisylve
- > Favoriser la diversité spécifique du milieu naturel
- > Maintenir ou retrouver une section d'écoulement optimale notamment sur les secteurs à forts enjeux (protection des personnes et des biens)
- > Limiter le risque d'embâcles lié à la mobilisation des boisements de berge par le cours d'eau en cas de crue
- > Améliorer le cadre paysager
- > Assurer l'entretien périodique des berges des cours d'eau tout en préservant sa richesse biologique

■ Pour atteindre ces objectifs, les opérations suivantes ont été réalisées

- > Abattage/démontage d'arbres morts pouvant générer un risque d'embâcle au droit de zones à enjeux
- > Abattage/démontage/recépage d'arbres vifs inadaptés et/ou déstabilisés
- > Lutte contre l'extension des essences exogènes envahissantes (EEE)
- > Traitement des dépôts de bois sur berges
- > Suppression d'embâcles
- > Ramassage et évacuation de monstres et déchets
- > Essartement des atterrissements



Plan de gestion du lit et des berges de la basse vallée de l'Argens, du Caramy-Issole et du Riautord et affluents

■ Sur ces trois bassins-versants, le SMA a porté :

- > Un diagnostic complet de la ripisylve
- > L'élaboration de programmes de restauration et d'entretien sur la période 2019-2024 avec des propositions de suivi et d'évaluation des programmes
- > L'élaboration de notices d'incidence Natura 2000

En 2019, des dossiers de **Déclaration d'Intérêt Général (DIG)** seront déposés auprès des services de l'Etat.



Débroussaillage et lutte contre des Essences Exotiques Envahissantes



Dégagement de l'entonnement des ouvrages et abattages préventif d'ormes morts sur pied

Plan de gestion du lit et des berges de la Nartuby



Plantations en bordure de la Nartuby



Fauche raisonnée des plantes aquatiques envahissantes

■ Les actions réalisées en 2018 s'inscrivent dans la même approche que celle des années précédentes. L'enjeu réside dans l'optimisation des fonctionnalités naturelles des cours d'eau et la conciliation des enjeux de protection des personnes et des biens.

■ En raison de la présence de forts enjeux, notamment dans les traversées urbaines de Draguignan, Trans -en-Provence et le Muy, les interventions visent prioritairement la **réduction de la vulnérabilité**.

A l'inverse de 2017, année marquée par un déficit hydrique important, **l'année 2018 a enregistré des cumuls pluviométriques supérieurs à 1000 mm** sur le département du Var.

Dans ces conditions, le travail réalisé quotidiennement par l'équipe rivière prend tout son sens. Les recépages préventifs ont permis de favoriser les écoulements en secteurs contraints en limitant au maximum la création d'engorgements. Les essartements et autres reconnexions de chenaux fusibles ont permis d'optimiser le ralentissement dynamique et l'équilibre du transport solide.

Néanmoins, le peuplement végétal des berges, déjà fragilisé (crues, sécheresses, vent, vieillissement, parasites, etc.) poursuit une évolution rapide.

■ Les reconnaissances de terrain réalisées post crue ont permis d'identifier plusieurs encombrés et de nombreuses évolutions morphologiques du lit et des berges nécessitant des interventions plus ou moins urgentes qui devront être réalisées en 2019.

La population d'ormes encore présente sur le bassin de la Nartuby, mais atteinte de graphiose, finit de dépérir. Les frênes sont eux aussi largement atteints de Chalarose. Dans ce contexte, **l'équipe rivière réalise de nombreux recépages afin de prévenir du risque lié à l'effondrement de sujets instables.**

Globalement, les interventions de l'équipe ont deux objectifs:

- Maintenir ou dynamiser les fonctionnalités favorables à l'optimisation des conditions d'écoulement ; à hauteur de 52% du temps de travail
- Restaurer le milieu ; à hauteur de 48% du temps de travail

Activité de l'équipe rivière Nartuby

Les actions de l'équipe rivière visent à :

> Dynamiser et restaurer les fonctionnalités de la ripisylve

L'essentiel de ce volet est imparti au maintien de rugosités favorables aux écoulements sur les secteurs à enjeux. La végétation y est annuellement rajeunie afin de favoriser les strates souples. Les arbres morts sur pied sont abattus en prévention du risque d'embâcle. Sur les secteurs plus extensifs, l'entretien est plus raisonné, voire non pratiqué sur certains segments à forts enjeux écologiques.

> Lutter contre l'extension des foyers d'Essences Exogènes Envahissantes (EEE)

Afin de limiter la banalisation du milieu, les principales EEE concernées par la lutte sont l'Ailante, le Robinier faux acacia et l'Erable négundo. Ils sont traités par annelage, cerclage et arrachage. La lutte porte également sur la Canne de Provence, le Pyracantha, le Murier à papier, le Xanthium, les bambous, etc.

> Restaurer les berges et la ripisylve

Par plantation, bouturage ou réalisation d'ouvrages de génie végétal ou morphodynamique (épis déflecteur).

> Démonteur les embâcles collecter et évacuer les déchets

Systématique lors des interventions.



ACTIONS DE L'ÉQUIPE SUR LA NARTUBY EN 2018



229

Jours sur le terrain



7

Tonnes de déchets évacués



13

Embâcles démontés



19ha

Surface d'intervention



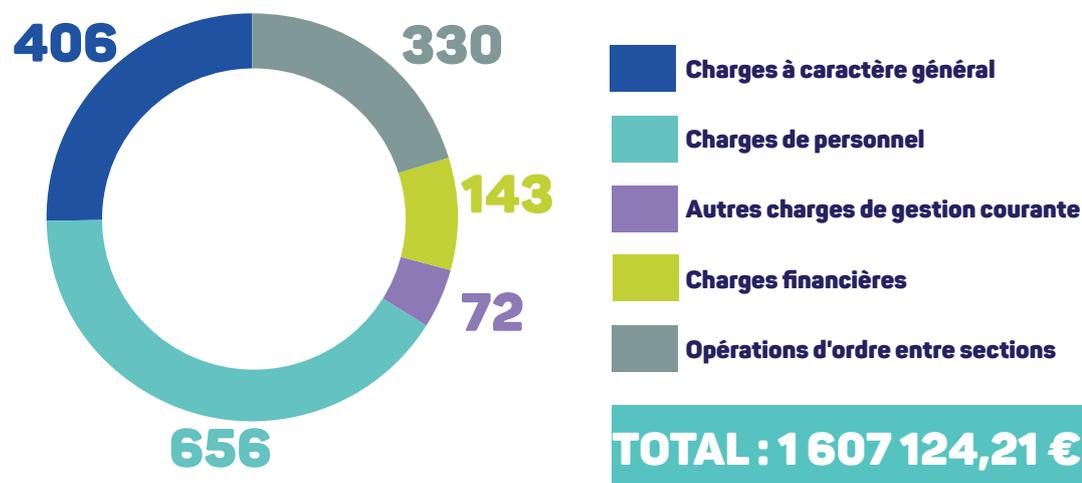
Déchets collectés par l'Équipe Rivière



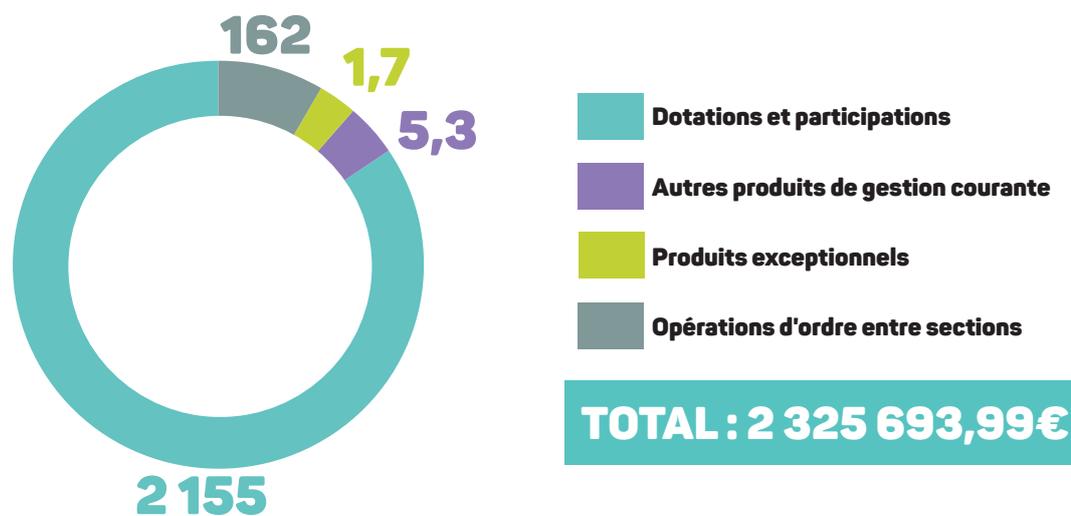
Rajeunissement de la section d'écoulement sur l'ensemble d'un tronçon

Chiffres clés

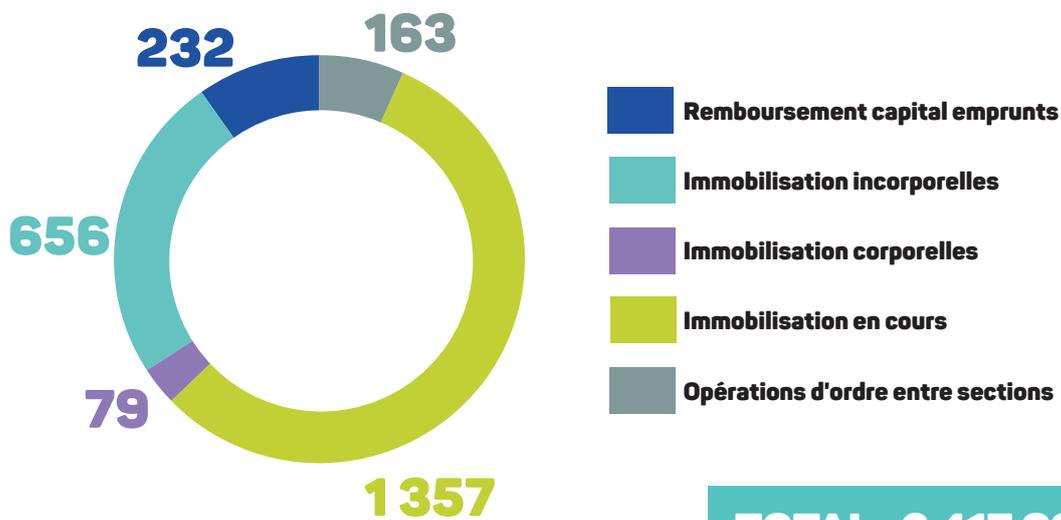
■ DÉPENSES de FONCTIONNEMENT (chiffres exprimés en K€)



■ RECETTES de FONCTIONNEMENT (chiffres exprimés en K€)

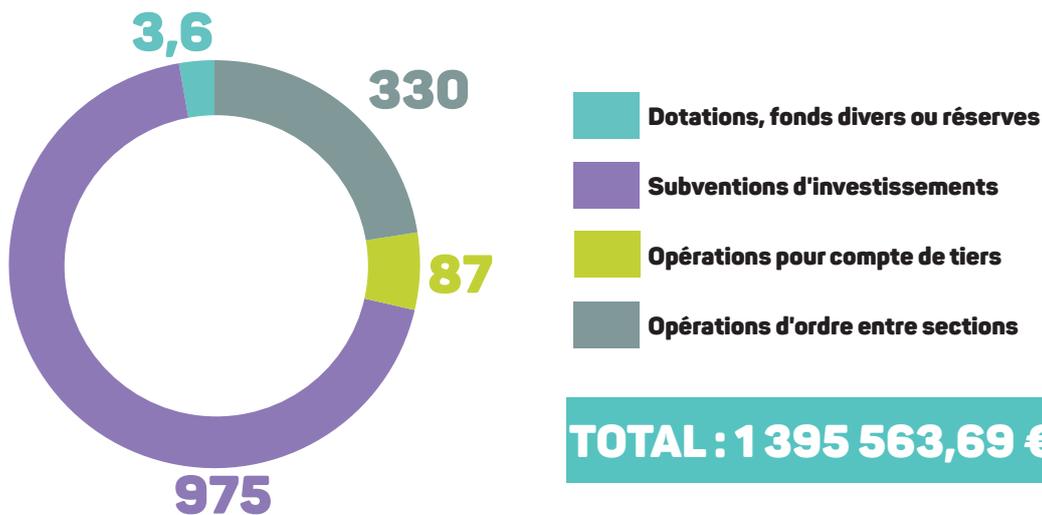


■ **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT** (chiffres exprimés en K€)



TOTAL : 2 417 639,74€

■ **RECETTES D'INVESTISSEMENT** (chiffres exprimés en K€)



TOTAL : 1 395 563,69 €

■ **LES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2018 SONT LES SUIVANTS :**

INVESTISSEMENT	+ 61 079,37 €
FONCTIONNEMENT	+ 983 446,23 €
TOTAL	+ 1 044 525,60 €



Syndicat Mixte de l'Argens

2, avenue Lazare Carnot
83300 DRAGUIGNAN
Tél. : 09 72 45 24 91
contact@syndicatargens.fr

Pour retrouver notre actu :

www.syndicatargens.fr

